



Formation professionnelle

Savoir enseigner en tant qu'artiste musicien·ne

3 jours, 21 heures

9h30-13h/14h-17h30

1 155 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter.

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact · Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

Diversifier ses activités fait aujourd'hui partie intégrante des stratégies de développement de carrière des musicien·nes. Cette formation propose d'acquérir des compétences complémentaires en lien avec le développement de projets d'enseignement à destination de différents publics.

Public / Prérequis

Profil : artiste musicien·ne/chanteur·euse professionnel·le ou en voie de professionnalisation souhaitant développer des projets liés à l'enseignement de la musique.

Prérequis : aucun.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- élaborer le scénario pédagogique d'un atelier collectif de pratique instrumentale à destination d'adultes, d'adolescent·es et d'enfants,
- connaître les différentes modalités pédagogiques associées à chaque public.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Identifier les spécificités des publics destinataires des ateliers d'enseignement collectif.
- Établir des scénarios pédagogiques adaptés.
- Savoir se doter d'outils adaptés.
- Connaître l'écosystème des musiques actuelles et plus particulièrement de l'enseignement dans les musiques actuelles.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation.
- Caractéristiques des musiques actuelles et de leur pédagogie.
- Savoir préparer et mener un cours d'instrument collectif à destination d'adultes.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Identification des spécificités des ateliers collectifs à destination des adolescent·es.
- Préparer, mener, coordonner un atelier collectif à destination des adolescent·es.
- Évaluation des acquis de la séance.

3^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Identification des spécificités des ateliers collectifs à destination des enfants.
- Préparer, mener, coordonner un atelier collectif à destination des enfants (CP-CM2).
- Comprendre la création et la composition à destination de tout type de public.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Formatrice

La formation "Savoir enseigner en tant qu'artiste musicien·ne" est assurée par Claire Rémy, musicienne intervenante à Trempo.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Travaux pratiques
- Questionnement direct

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidue.

Chiffres clés

Les stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9,6 /10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.



3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.